



Bourse aux jouets D'Ouilly le Vicomte

Dimanche 2 Novembre 2025 à la salle des fêtes d'Ouilly le Vicomte

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS

L'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Ouilly le Vicomte organise le Dimanche 2 Novembre 2025 de 9h à 17h sa bourse aux jouets dans la salle des fêtes d'Ouilly le Vicomte, place de la Paquine.

Cette manifestation est ouverte à tous, consacrée à la vente de jouets, jeux, livres d'occasion, vêtements et matériel de puériculture.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident occasionné par les objets exposés, ceux-ci sont sous la responsabilité de leur propriétaire. De même l'organisateur ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis pendant cette manifestation. L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement si le nombre minimal d'exposant n'est pas atteint.

EMPLACEMENTS ET TARIFS DE RESERVATION

Chaque emplacement situé dans la salle des fêtes est constitué de table d'une longueur environ de 1.60m au tarif de 5 euros l'unité ainsi que d'une chaise mise à disposition par l'organisateur.

Le placement n'est pas libre mais fixé par l'association suivant les réservations. Vous trouverez sur place buvette / point restauration/ sanitaires.

LES RESERVATIONS

Le formulaire ci-joint est à compléter et accompagné de la photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité.

Il est à retourner par mail à l'adresse suivante : apeouillylevicomte@gmail.com

Le règlement de la réservation est à régler en chèque ou en espèces le jour de l'événement. Les inscriptions se font en fonction de l'ordre de réservation.

LE DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Ouverture des portes de la salle des fêtes dès 7h30 pour les exposants.

Parking à disposition devant la salle.

Ouverture de la bourse dès 9h pour le public, fermeture à 17h.

SECURITE

Si l'organisation juge qu'il y a un risque pour la sécurité du public ou des exposants (conditions météorologiques, par exemple). Elle pourra ordonner la fermeture du site et son évacuation.

La manifestation est ouverte au public. Cependant, l'organisation se réserve le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon elle, d'une telle action. Les visiteurs sont tenus de respecter le règlement de sécurité, d'ordre et de propreté.

Les exposants doivent respecter les mesures de sécurité imposées par les pompiers, la Préfecture de Police, le maire et les organisateurs ou leurs représentants



FORMULAIRE DE RESERVATION

Je soussigné(e), personne physique :

NOM :Prénom :

Né(e) le :

àDept :

Adresse :

CP :Ville :Tél :/...../...../...../.....

E-mail :

Nombre de table souhaité (5euros la table) :

Déclare sur l'honneur :

- ☐ Accepter le règlement de la bourse aux jouets
- ☐ Ne pas être commerçant
- ☐ Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article M310-2 du Code du Commerce)
- ☐ Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-89 du Code Pénal)

Fait àle

Signature :

Le formulaire est à compléter et accompagné de la photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité